

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

bca
expertise

MOBI Les entreprises
de la mobilité
LIANS

BCA EXPERTISE ET MOBILIANS – BRANCHE RECYCLEURS, SIGNENT UNE CHARTE FORMALISANT LEURS ACCORDS PROFESSIONNELS

BCA Expertise, leader de l'expertise en automobile et Mobilians, organisation professionnelle représentative des entreprises des services de branche Recycleurs, ont convenu de **formaliser leurs accords professionnels dans une charte**. **BCA Expertise et Mobilians ont procédé à la signature de cette charte ce mardi 18 octobre 2022, à l'occasion du salon Equip Auto, à Paris Expo Porte de Versailles.**

UNE PREMIÈRE POUR BCA EXPERTISE ET MOBILIANS RECYCLEURS

Cette charte, la première entre ces deux acteurs, contribue à faciliter les procédures d'expertise et de réparation notamment par l'usage de la PIEC* et de la PQE**, mais également par la mise en place d'un examen dématérialisé (sans déplacement).

*PIEC = pièces issues de l'économie circulaire
**PQE = pièces de qualité équivalentes



Jean Prévost, PDG de BCA Expertise et Patrick Poincelet, Président de la branche des recycleurs de VHU de Mobilians, signent la charte formalisant leurs accords professionnels mardi 18 octobre au Salon Equip Auto.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DIGITALISATION DES MÉTIERS : DES PRIORITÉS COMMUNES

L'objectif de cette charte signée ce jour entre BCA Expertise et les recycleurs de Mobilians est de s'inscrire au quotidien dans une démarche de transition écologique et de digitalisation des métiers. Cet engagement s'inscrit dans la continuité de la signature d'accords-cadres entre BCA et les réparateurs.

Au travers de cette charte, BCA Expertise et Mobilians confirment cette volonté en formalisant leurs pratiques. Ces dernières visent à davantage de fluidité dans les processus par la digitalisation, mais aussi à l'optimisation des processus de réparation en intégrant des solutions éco-responsables.

UNE CHARTE PROFESSIONNELLE POUR FAIRE FACE AUX DIVERSES ÉVOLUTIONS

BCA Expertise et Mobilians, ont convenu de mettre en place cet accord professionnel pour prendre en compte les différents domaines qui impactent les deux professions : les évolutions techniques, digitales, environnementales, règlementaires et les nouveaux processus de communication et de gestion. Cette nouvelle charte sera mise en œuvre au quotidien par les adhérents de Mobilians et les experts de BCA Expertise. La mise en place de groupes de travail, en parallèle de la charte, permettra d'améliorer au fil de l'eau les procédures.

LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA CHARTE PROFESSIONNELLE

- Prendre en compte les évolutions techniques, digitales, environnementales, règlementaires et les nouveaux processus de communication et de gestion
- Préciser les règles d'expertise chez le recycleur
- Favoriser l'utilisation de la PIEC dans le cadre de la réparation/collision.
- Optimiser le processus d'examen à distance pour davantage de fluidité au bénéfice de l'expert et du recycleur
- Définir les principes de fluidification de la gestion des dossiers (délais des réponses, traçabilité des échanges, ...)
- Renforcer le processus d'expertise contradictoire et la notion de mesures conservatoires
- Formaliser la procédure d'enlèvement et de stockage



BCA Expertise réalise des expertises automobiles dans de nombreux domaines comme les dommages en carrosserie ou mécaniques sur tous les matériels, la gestion des pertes totales, la restitution de véhicules... Riche de 1500 collaborateurs dont plus de 650 Experts et 450 Conseillers Clients, BCA Expertise bénéficie de plus de 65 ans d'expérience et est leader français de l'expertise en automobile. Chaque jour, ce sont 5000 missions qui sont traitées par les équipes portant ainsi le volume annuel d'expertises à plus de 1 million. BCA Expertise est implanté dans l'ensemble du territoire français, Dom Com inclus, au travers de 90 sites d'Expertises et de Service Client.

Retrouvez-nous sur :



MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

Parmi ces acteurs, les centres agréés VHU représentent un maillon essentiel de la chaîne des mobilités durables et responsables. En France, près de 1 700 centres VHU agréés traitent chaque année 1,6 million de véhicules, et produisent entre 8 et 11 millions de pièces de réutilisation qui sont ensuite réintégrées sur le marché. Ils ont un rôle essentiel à jouer dans la transition écologique d'une filière automobile en pleine mutation.

